

BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN MARS 2026

Avertissement : à compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif a conduit à réviser légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa (cf. [SDES, Stat Info N°813](#) – avril 2026)

LOCAUX AUTORISÉS

Au 1^{er} trimestre 2026, 545 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés en Grand Est, soit un repli de 31 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Comparé à la moyenne des surfaces autorisées au 1^{er} trimestre ces dix dernières années, le cumul au 1^{er} trimestre 2026 est également en forte baisse (-25 %). Au niveau national, les autorisations de locaux sont en hausse de 4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025.

À l'échelle départementale, les autorisations reculent dans six départements de la région. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le repli est particulièrement marqué en Moselle (-78 %) et dans le Haut-Rhin (-44 %). Dans le Bas-Rhin, le recul reste limité (-3 %). A eux trois, ces départements concentrent 56 % des surfaces autorisées de la région. À l'inverse, la Marne enregistre une forte progression (+70 %) et la Meurthe-et-Moselle affiche un niveau stable. Dans les autres départements, les autorisations varient de -44 % dans l'Aube à +34 % dans les Vosges.

En cumul annuel, d'avril 2025 à mars 2026, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu plus de 2,7 millions de m² dans le Grand Est, soit un recul de 7 % par rapport à l'année précédente. Par rapport à la moyenne des cumuls annuels enregistrés fin mars au cours des dix dernières années, le cumul annuel des autorisations est en recul de 9 %. Au niveau national, le cumul annuel des autorisations baisse de 2 % entre mars 2025 et mars 2026.

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, la Marne et la Meurthe-et-Moselle affichent respectivement une hausse de 16 et 33 %. Dans le même temps, le Bas-Rhin, la Moselle et le Haut-Rhin, qui concentrent 52 % des surfaces régionales, enregistrent des baisses respectives de 12, 15 et 29 %. Dans les autres départements, le cumul annuel varie de -37 % dans la Meuse à +111 % en Haute-Marne.

Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Janvier - Mars 2026		12 derniers mois (Avril 2025 à Mars 2026)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	25 000	16	111 000	4
Aube	13 000	-44	96 000	-36
Marne	89 000	70	351 000	16
Haute-Marne	9 000	-21	112 000	111
Meurthe-et-Moselle	49 000	0	335 000	33
Meuse	12 000	-14	93 000	-37
Moselle	63 000	-78	567 000	-15
Bas-Rhin	162 000	-3	531 000	-12
Haut-Rhin	78 000	-44	333 000	-29
Vosges	44 000	34	209 000	11
Région Grand Est	545 000	-31	2 738 000	-7
France entière	9 354 000	4	37 250 000	-2

LOCAUX COMMENCÉS

Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier au cours du 1^{er} trimestre 2026 dans la région Grand Est s'établissent à 429 000 m², en hausse de 13 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Comparé à la moyenne des dix dernières années au même trimestre, le cumul des surfaces commencées est en recul de 7 %. Au niveau national, le cumul trimestriel des surfaces de locaux commencés est stable à fin mars 2026 par rapport à fin mars 2025.

À l'échelle départementale, les mises en chantier progressent dans six départements sur dix. Les hausses s'échelonnent de +35 % en Meurthe-et-Moselle à +712 % dans l'Aube. Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, qui concentrent à eux deux 43 % des surfaces régionales commencées, le cumul trimestriel est en hausse, respectivement de 64 et 43 %. À l'inverse, la Moselle et la Marne qui totalisent 19 % des

surfaces régionales, affichent un recul, respectivement de 25 et 57 %.

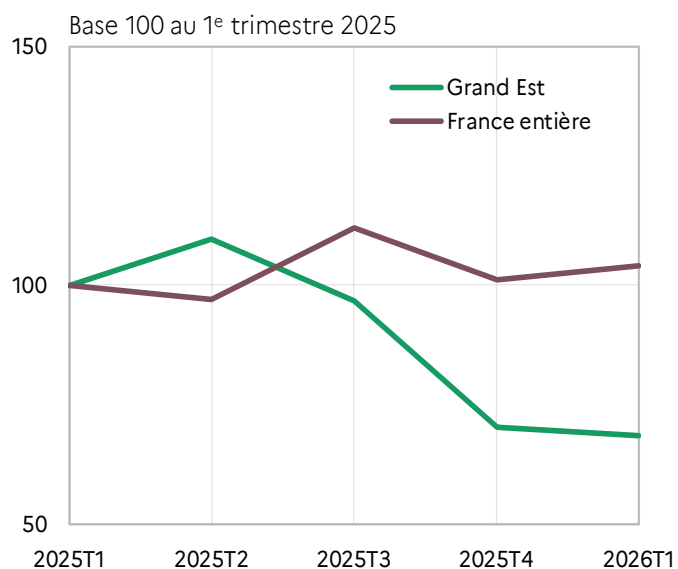
Sur un an, la progression observée à l'échelle régionale (+5 %) concerne six départements sur dix. Le Bas-Rhin et la Moselle, qui totalisent à eux deux 42 % des surfaces commencées dans la région, affichent des hausses particulièrement fortes, respectivement de 72 et 41 %. Dans les autres départements, les évolutions sont très contrastées : elles s'échelonnent de -33 % dans la Marne à +41 % en Haute-Marne. À l'échelle nationale, le cumul annuel des locaux commencés est en hausse de 7 % entre fin mars 2025 et fin mars 2026.

Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

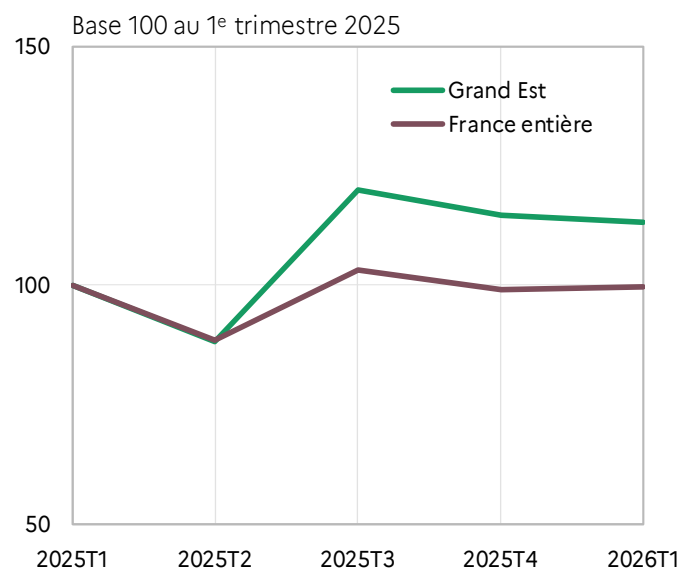
Surface de plancher des locaux commencés	Janvier - Mars 2026		12 derniers mois (Avril 25 à Mars 26)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	28 000	85	59 000	6
Aube	33 000	712	69 000	3
Marne	27 000	-57	154 000	-33
Haute-Marne	3 000	-80	52 000	41
Meurthe-et-Moselle	51 000	35	196 000	34
Meuse	24 000	245	68 000	-20
Moselle	54 000	-25	319 000	41
Bas-Rhin	118 000	64	382 000	-17
Haut-Rhin	69 000	43	264 000	72
Vosges	23 000	-50	88 000	-15
Grand Est	429 000	13	1 651 000	5
France entière	5 336 000	0	20 916 000	7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
*comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

TYPE DE LOCAUX

À fin mars 2026, le recul du cumul trimestriel des surfaces de locaux autorisés concerne l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception des commerces et activité de service, qui progressent de 10 %. Les autres segments enregistrent de fortes baisses : -40 % pour les exploitations agricoles et forestières, -40 % également pour les activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire et -36 % pour les équipements d'intérêt collectif et les services publics.

En cumul annuel, l'évolution varie de -11 % pour les activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à +8 % pour les commerces et activité de service.

Pour les locaux commencés, la hausse des mises en chantier au 1^{er} trimestre est portée essentiellement par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire (+48 %). Dans les autres secteurs d'activité, les mises en chantier de locaux varient de +2 % pour les exploitations agricole et forestières à -26 % pour les commerces et activité de services.

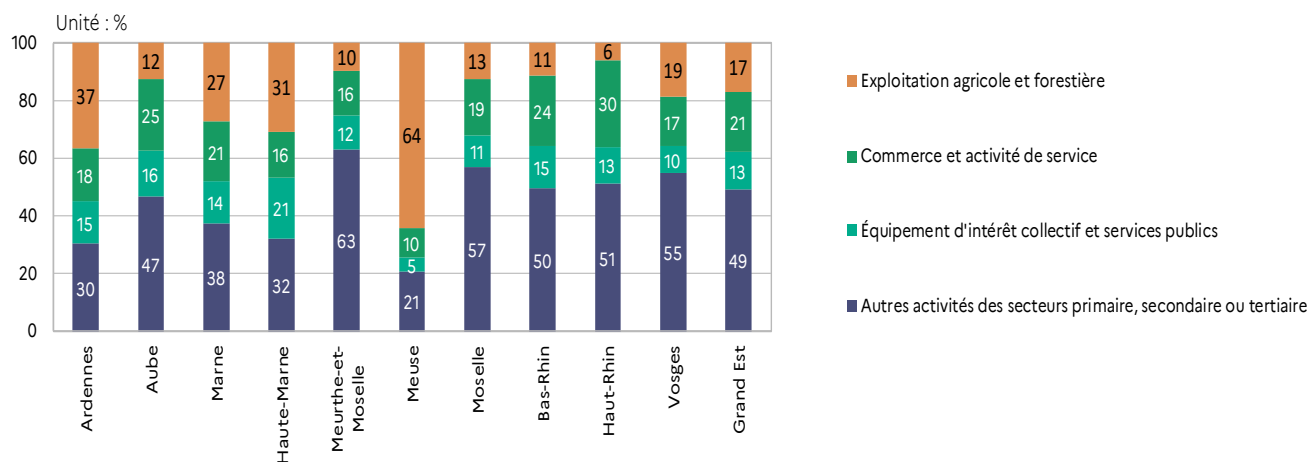
En cumul annuel, la dynamique reste comparable : les surfaces d'activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire progressent de 26 % tandis que les équipements d'intérêt collectif et les services publics reculent de 19 %. Les surfaces commerces et activités de service diminuent de 13 % et celles des exploitations agricoles et forestières se stabilisent.

Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Janvier - Mars 2026			12 derniers mois (Avril 25 à Mars 26)		
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés	545 000	-31	4	2 738 000	-7	-2
Exploitation agricole ou forestière	77 000	-40	5	466 000	-8	13
Commerce et activité de service	141 000	10	28	572 000	8	8
Équipement d'intérêt collectif et services publics	55 000	-36	-17	353 000	-7	6
Autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire	272 000	-40	2	1 347 000	-11	-15
Locaux commencés	429 000	13	0	1 651 000	5	7
Exploitation agricole ou forestière	72 000	2	0	248 000	0	17
Commerce et activité de service	65 000	-26	3	282 000	-13	12
Équipement d'intérêt collectif et services publics	66 000	-3	23	234 000	-19	8
Autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire	226 000	48	-11	888 000	26	0

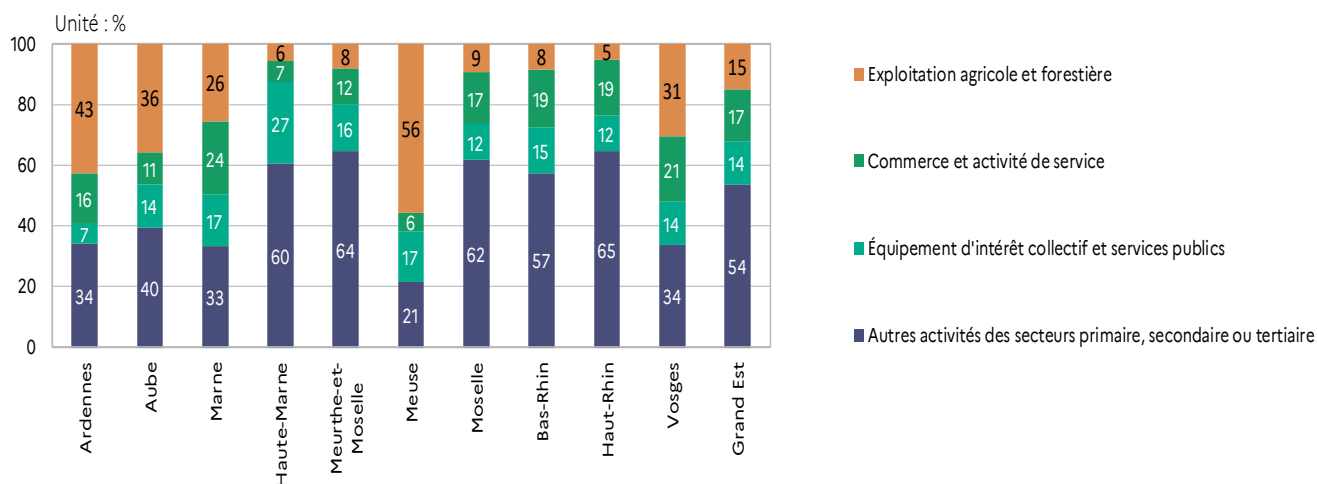
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
*comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Mohamed Mekki

Service connaissance et développement durable

MÉTHODOLOGIE

A compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif révisé légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa Demande de permis de construire. Ainsi, la rubrique Commerce et activités de service comprend l'hébergement hôtelier et la restauration ainsi que l'artisanat, la rubrique Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire comprend l'industrie, les entrepôts et les bureaux.

D'autres améliorations attendues dans l'année permettront de diffuser des variables des Cerfa non disponibles dans Sitadel2.

Les chiffres publiés sont élaborés à partir de l'ensemble des informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sitadel. Les annulations indiquent les superficies de locaux dont les projets ont été annulés au cours du mois.

Définitions

Les surfaces présentées correspondent à la notion de surfaces de plancher, présente dans les documents d'urbanisme. Ce concept a été introduit par la réforme du 1er mars 2012 en lieu et place des précédentes Shon (surfaces hors œuvre nettes). Les surfaces des parkings et des aires de stationnement, même couverts, ne sont pas considérées comme de la surface de plancher.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.